

Circulaire de rentrée 2024/2025

Ecole Notre-Dame des Buis LA BOISSIERE DE MONTAIGU

Ces quelques lignes vous présentent l'école et son fonctionnement. Merci de lire attentivement toutes ces informations et de conserver ce document toute l'année.

EFFECTIFS ET EQUIPE ENSEIGNANTE

Voici la composition de la nouvelle équipe enseignante pour 2024-2025.

Au jour de la rentrée, l'effectif global est de **194 élèves** répartis de la façon suivante.

Maternelle : 75

Elémentaires : 119

TPS-PS-MS	27 élèves (4TPS+17PS+6MS)	Jocelyne MORIN <i>rentrée progressive des TPS</i>
PS-MS	27 élèves (21MS+6PS)	Bénédicte SORIN/Diane
GS	25 élèves (25GS)	Claire LECOURT
GS/CP	22 élèves (4 GS + 18 CP)	Aline GIRAUD/Marina CHARRIER
CE1	24 élèves (24 CE1)	Léa VERDEAU/ Morgane SABATINI
CE2	24 élèves (24 CE2)	Ophélie PELE/ Morgane SABATINI
CM1-CM2	22 élèves (13 CM1 + 9 CM2)	Anne BEUGNE/Marie-Aude Geffray/Noélie PATRON
CM1-CM2	21 élèves (11 CM1+ 10 CM2)	Pascale SENELLE (Cheffe d'établissement) Honorine Renaud
Regroupement d'Adaptation		Pascale COLAS

LE PERSONNEL DE L'ECOLE

L'Ogec emploie cinq personnes :

- **CAROLE BESSE, SYLVIE GOUREAU ET AURELIE GIRARDEAU** : ASEM (Aide maternelles), entretien.
- **ROMAIN SPEYBROUCK** , apprenti CAP Petite Enfance
- **STEPHANIE ROUSSEAU** : Secrétariat

HORAIRES – ACTIVITES PEDAGOGIQUES COMPLEMENTAIRES

Matin : 8h50 – 12h20

Après-midi : 13h45 – 16h30

Les portails sont ouverts à 8h40 le matin et 13h35 le midi.

Pour le bon fonctionnement de l'établissement et des classes, les enfants doivent arriver à l'heure, y compris dans les classes de maternelle.

Les **activités pédagogiques complémentaires (APC)**, qui permettent d'aider ponctuellement des élèves en difficultés ou leur proposer des activités différentes, auront lieu **le mardi et le jeudi soir, de 16h40 à 17h20**. Ces activités vous seront proposées par écrit.

REUNIONS DE RENTREE ET RENDEZ-VOUS

En début d'année, une **réunion d'informations** est proposée pour chaque classe. Elle vise à présenter le travail qui sera effectué, les projets, et répondre à toutes vos questions. Elles ont lieu en classe, **sans les enfants et** commencent à 18 h 30.

CLASSE	JOUR	HEURE
Classe de Jocelyne	Mardi 1 ^{er} octobre	18h30
Classe de Bénédicte	Vendredi 27 septembre	18h30
Classe de Claire	Mardi 24 septembre	18h30
Classe d'Aline	Jeudi 19 septembre	18h30
Classes de Léa	Mardi 10 septembre	18h30
Classe d'Ophélie	Mardi 10 septembre	18h30
Classe d'Anne	Jeudi 12 septembre	18h00*
Classe de Pascale	Jeudi 12 septembre	18h00*

- La première demi-heure de la réunion sera consacrée à la classe découverte des CM1/CM2.
- Toute l'année, vous pouvez demander aux enseignants des rendez-vous pour faire le point sur la scolarité de votre enfant. Il paraît indispensable d'en avoir **au moins un dans l'année**. Ces rendez-vous doivent être fixés conjointement avec l'enseignant.



Les enseignantes qui assurent les surveillances au portail ou à la sortie des classes doivent rester vigilantes. Pour cela, veuillez ne pas discuter de vos enfants avec eux à ce moment-là et d'attendre quelques minutes qu'elles soient plus disponibles. Merci de votre compréhension.

La directrice est plus facilement joignable **le jeudi** journée administrative, de décharge de direction.

LE DOSSIER SECURITE DANS L'ETABLISSEMENT

Les mesures de sécurité mises en place dans notre établissement restent d'actualité cette année encore. Nous devons continuer à être vigilants, avec discernement et responsabilité. C'est l'affaire de tous, parents, enseignants, personnels, enfants. Conformément aux décisions ministérielles, académiques et diocésaines, les mesures suivantes restent de vigueur :

- Un accueil et contrôle visuel à l'entrée de l'établissement ;
- L'information des familles lors des réunions de rentrée ;
- La mise en place des exercices de type PPMS dont un spécifique « intrusion »

*En raison de ces mesures, les portails sont fermés le midi et le matin. **Pour la sécurité des enfants, merci aux parents de veiller à ce que leurs enfants n'arrivent pas avant 8 h 40 mn le matin et 13 h 35 mn le midi afin de ne pas rester sur le bord de la route sans surveillance. Sur le site des Acacias (maternelle et cycle 2), si vous n'avez pas de réponse lors de l'appel par interphone, n'hésitez pas à appeler le numéro de téléphone indiqué, une enseignante vous ouvrira.***

PROJET PEDAGOGIQUE :

« AU FIL DE L'EAU »

Notre projet va s'orienter cette année vers la découverte de l'élément EAU, sous toutes ses formes.

Nous allons donc étudier les différents usages de l'eau, les besoins et les ressources au quotidien.

Qui dit consommation de l'eau, dit préservation des différents milieux aquatiques comme la rivière que les plus jeunes pourront découvrir, et pour les plus grands, bien sûr, le milieu marin et les activités du littoral.

Consciente que nos petits élèves sont les futurs écocitoyens de demain, c'est en leur proposant des expériences, des découvertes, des outils d'information que l'école réalisera pleinement sa mission de sensibilisation à la préservation de l'eau et des milieux aquatiques.

Et bien sûr, notre entrée en matière collera parfaitement à l'actualité de notre région avec le départ du Vendée Globe, qui fera un support idéal et surtout concret pour nos élèves !

ASSURANCE SCOLAIRE : MUTUELLE SAINT CHRISTOPHE

Rappel pour la gestion de votre mutuelle : (conservez bien ces consignes)

Tous les élèves de l'école sont assurés en individuelle accident par l'établissement dans le cadre d'un contrat global. Ce contrat assure votre enfant du 1^{er} sept. au 31 août, pour toutes les activités scolaires et extrascolaires, 24h/24. Cette année, l'assureur ne nous permet plus de fournir nous-mêmes les attestations pour des raisons législatives. Chaque parent doit prendre connaissance des conditions directement en ligne et télécharger l'attestation.

Quelle démarche ?

- Se connecter sur www.saint-christophe-assurances.fr/informations-pratiques/espace-parents
- Se laisser guider sur la page « attestation »

En cas d'accident ?

- A l'école, l'établissement prend en charge la déclaration. L'assureur vous contacte ensuite pour le remboursement des frais
- Si l'accident survient en dehors de l'établissement, rendez-vous sur la même page parent pour établir vous-même votre déclaration.

En plus ?

- Vous pouvez consulter en ligne les garanties du contrat
- Obtenir à tout moment une attestation

FICHES DE RENSEIGNEMENTS ET AUTORISATIONS A COMPLETER

Vous recevez dans ce dossier une fiche préremplie. Merci de la corriger **EN ROUGE** en cas de changement de coordonnées, situation matrimoniale ou autre... Vérifiez bien les adresses mail, c'est à partir de ce fichier que les enseignantes (via l'adresse de chaque classe) peuvent vous contacter.

D'autres fiches de renseignements les accompagnent. Nous savons qu'elles vous prendront un peu de temps, mais elles sont importantes pour le suivi de votre enfant. Veuillez apporter un soin particulier à les compléter ou les corriger.

Merci de nous les retourner remplis **dès que possible et avant le 10 septembre.**

CALENDRIER SCOLAIRE



En pièce jointe, le calendrier scolaire.

A noter **deux samedis matin travaillés** cette année (les 14 décembre et 29 mars) qui permettent aux parents de faire des activités avec leurs enfants, **ce sont donc des temps scolaires obligatoires** pour les élèves.

Merci de prendre vos vacances hors temps scolaire si vos enfants vous accompagnent.

ABSENCES

Les absences doivent être justifiées et notifiées par écrit.

Vous avez à votre disposition des coupons prévus à cet effet.

MEDICAMENTS

Aucun médicament, en vente libre en pharmacie, **ne peut être donné par l'enseignant.**

Aucun médicament ne peut être confié non plus à un enfant, quel que soit son âge, pour sa sécurité et celle de ses camarades.

Dans certains cas exceptionnels, les enseignants sont autorisés à donner des médicaments, en ayant reçu au préalable une **autorisation écrite des parents** et une **prescription médicale**.

Rappel : un enfant malade est encore plus mal dans une salle de classe, pensez à eux et faites-les garder !



VETEMENTS – AFFAIRES PERSONNELLES

Nous vous demandons de bien marquer **tous les vêtements et affaires personnelles** de vos enfants, et les plus grands peuvent le faire eux-mêmes pour mieux les repérer !

DATES A RETENIR

- 2 septembre 2024 : Rentrée des classes ! Youpi !
- 17 septembre 2024 : Photo de classe
- 19 septembre 2024 : Rentrée UGSEL
- 26 septembre 2024 : Opération Nettoyons la Nature
- 30 septembre au 4 octobre 24 : Classe découverte des CM
- 8 novembre 2024 : Assemblées Générales OGEC-APEL
- 16 novembre 2024 : Loto de l'OGEC
- 23 novembre 2024 : Opération jus de pommes
- 14 décembre 2024 : Samedi matin travaillé
- 20 décembre 2024 : Spectacle de Noël pour les enfants offert par l'APEL
- 18 janvier 2025 : Portes ouvertes de l'école maternelle (nouveaux inscrits)
- 9 mars 2025 : Buxia Trail - Courses pédestres (**à confirmer**)
- 29 mars 2025 : Samedi matin du Carnaval
- 28 juin 2025 : Kermesse de l'école

COORDONNEES ADMINISTRATIVES DE L'ECOLE

Site des Tilleuls (& adresse postale)
Ecole Notre-Dame des Buis
1, rue Centrale
85600 LA BOISSIERE DE MONTAIGU

 : 02.51.41.68.15.

Courriel : direction@ecole-laboissieredemontaignu.fr

Site internet : <http://ecole-laboissieredemontaignu.fr>

Site des Acacias

7, rue de Clisson
85600 LA BOISSIERE DE MONTAIGU

 : 02.51.41.61.23

numéro à utiliser seulement pour les absences des élèves présents sur le site des Acacias, n'hésitez pas à laisser un message sur le répondeur

MEMO : LES DOCUMENTS A RAPPORTER A L'ECOLE

- Fiche de renseignements blanche **à corriger en rouge**
- **Fiche de renseignements annexes à corriger si besoin**
- Demande éventuelle de carte de sortie
- Fiche « Pour mieux connaître votre enfant »
- Bulletins d'absence **à conserver**
- Contrat de scolarisation **à signer et à rendre**
- Bulletin d'adhésion de l'Apel
- Documents Ogec et bulletin d'adhésion

Avant le 10 septembre !



Bonne Rentrée !



➤ *Les droits humains les plus élémentaires sont menacés lorsque la santé des océans n'est pas respectée (le Pape François).*